**ATTESTATION DE NON RECUPERATION DE LA TVA**

(à joindre obligatoirement au dossier de demande d’aide lorsque le budget est présenté en TTC)

(à défaut le budget est réputé présenté en HT)

Je soussigné (Nom, Prénom) ................................................................................. agissant en qualité de (Qualité) .................................................................................................................... de l’association (Dénomination complète) ............................................................................................................. certifie sur l’honneur que le budget prévisionnel de l’action « (dénomination du projet objet de la demande d’aide) » s’élèvent à ……………………………… € TTC car l’association ne récupère pas la TVA sur les dépenses engagées au titre de cette action.

A ........................................, le .........................

Le demandeur (signature et cachet)